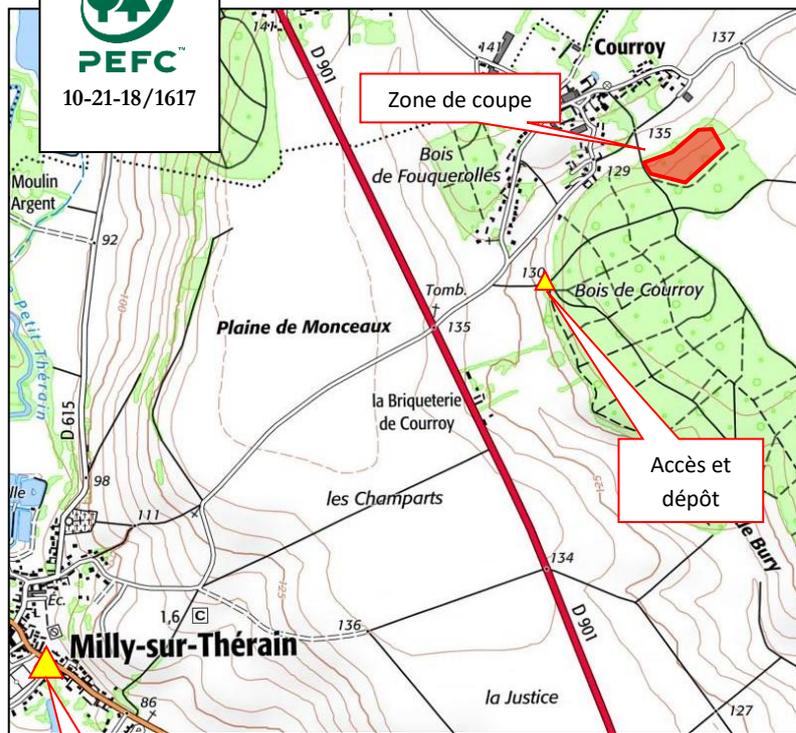
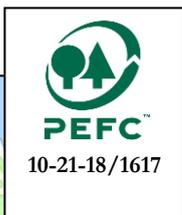




Vente abattu débardé et en Bloc



PRSC

Propriétaire Madame Aline de Braquilanges
Certification PEFC : 10-21-18/1617
Département Oise (60)
Localisation 10 km au Nord-Ouest de Beauvais
Commune Milly-sur-Thérain (Courroy)
Lieu-dit Bois de Courroy
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 2.019467
 Latitude : 49.512267
Point de Rencontre Mairie de Milly-sur-Thérain (voir plan)
Sécurité conseillé

Essence principale	Chêne
Volume présumé	209 m3
Nombre d'arbres	88
Volume moyen	2,4 m3

Marquage et numérotation grumes numérotées à la culée à la peinture
Visite se reporter au plan ci-contre

Lot estimé par Expert Forestier sas CEGEB
 Maxime Minotte (sas CEGEB)
 528 rue du Petit Hamel – 76 520 Mesnil-Raoul
 Mobile : 06 11 96 94 38
 Courriel : m.minotte@cegeb.com

Clauses générales CNIEFEB/FNB
Conditions particulières de la vente APEX en cours

Inventaire provisoire des arbres sur pied :

Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m														Total		
	25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
Chêne					9	11	16	21	14	4	5	4	1	1	86	206	2,4
Observations :	Divers en sus 1 chêne chablis Ø 60 + 1 frêne Ø 40														88	209	2,4

Clauses particulières

Stockage des grumes : au Sud Ouest

Inventaire : détail disponible aux bureaux CEGEB à partir du 20/01/2021 – tél. 03 44 85 76 60, fax 03 44 85 81 95

Délai d'enlèvement : 3 mois après la délivrance du permis d'enlever
 Après l'enlèvement des produits, les places de dépôt seront laissées propres, débarrassées des purges et déchets divers.

Assujettissement à la TVA : oui

Paiement : 20 % au comptant
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.06.2021
 40 % par Billet à Ordre avalisé au 15.09.2021

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

